

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

Séance du 18 Décembre 2008

L'an deux mille huit et le dix huit décembre
à 21 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence de Monsieur Guy HELLE,
au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière du 9 décembre 2008.

délibération n°05-12/2008	Renouvellement des conventions avec les médecins pédiatre
------------------------------	---

Etaient présents : Mr ANDRIOT Jean Pierre (remplaçant de Mr DEVIC Henri), Mme BASSO Thérèse, Mr BEDEL Philippe, Mr BELLOT Alexandra (remplaçante de Mme VIDAL Jacqueline), Mr BENAC Claude, Mr BENAZET Paul, Mr BERGE Pascal (remplaçant de Mr GALY Maurice), Mme BOUE MERIC Jeannine (remplaçante de Mr AUDOUBERT Michel), Mr BOIX Jean Pierre, Mme BOUFFARTIGUE Francine, Mr BOUVIER Claude, Mme GAYE DELAPLANQUE (remplaçante de Mme BRIAND Christine), Mr BROS Bernard, Mr CARRERE Gérard, Mr CENA Pierre, Mr CESAR Jean Claude, Mme COMA Marianne, Mr COT Jean, Mr CRABE Pierre, Mme DEDIEU CASTIES Françoise, Mr DEJEAN Henri, Mme DELAVERGNE Evelyne, Mr DELMAS Robert, Mr DORET Michel, Mme DUPONT Michèle, Mr ESQUIROL Jean Marc, Mr GAY Jean Louis, Mme GILAMA Chantal, Mr GOUAZE François, Mr GRYCZA Daniel, Mr HALIOUA Jean Louis, Mr HELLE Guy, Mr ICART Daniel, Mr JOLIBERT Patrick, Mr LABORDE Amédée, Mr LABORDE Michel, Mr LECHEVALIER Yann, Mme MAITRE Nadia, Mr MICHEL Robert, Mr PESSANT Christian, Mr PERILHE Yves (remplaçant de Mr LACAZE Yves), Mr ROUGER Bernard, Mr RUQUET Adolphe, Mr SEGUOLA Jean Louis, Mr SEPOLD Alex, Mr SEVILLA Thierry, Mr THIBAUD Gérard, Mr VALETTE Claude, Mme VEGANZONES Laure (remplaçante de Mr FERRAGE Pierre), Mme VEZAT Maryse, Mme VIDAL Jacqueline, Mr VIGNES Michel, Mr YZARD Didier.

Etaient Excusés : Mr ANZALONE Michel, Mr AUDOUBERT Michel, Mr BARBERO Michel, Mr BELLOIR Jérôme, Mr BOURY Alain, Mme BRIAND Christine, Mme CANAL Marie Claude, Mme CASSIER Michèle, Mr CATALA Claude, Mr CHEVET Patrick, Mr COLOMBIER Marc, Mr CRAMPAGNE Stéphane, Mr CROUZATIER Jean Marie, Mr DEGA Eric, Mr DEVIC Henri, Mme DUBREUIL Anne Cécile, Mme FAUSTINI Marie Claire, Mr FERRAGE Pierre, Mr GALY Maurice, Mme GREGOIRE Anne Marie, Mr LACAZE Yves, Mr LEMASLE Patrick, Mme MALET Valérie, Mr NAYLIES Charles, Mr ROUJAS Gérard, Mr SENECLAUSE Christian, Mme SUZANNE Colette, Mlle TEMPESTA Marie Caroline, Mr TURREL Denis, Mme VIDAL Jacqueline, Mr VINCENT Didier.

Secrétaire de séance : Mme DELAVERGNE Evelyne

OBJET : Renouvellement des conventions avec les médecins pédiatres

Conformément au décret n°2000-762 du 1^{er} août 2000 imposant l'intervention d'un médecin pédiatre qui apporte son concours régulier dans chaque structure multi accueil, la Communauté de Communes du Volvestre a conclu une convention avec un médecin par crèche.

Ces conventions arrivant à échéance au 31 décembre 2008, Monsieur le Président propose de les renouveler.

Selon l'article n°3 de la convention « rémunération – évolution du prix », il est prévu une révision de la rémunération du médecin sur les bases de la variation de l'indice du coût de la consommation.

		Prix 2008	Prix 2009
Docteur PUJOL	Crèche Mousseline & Caramel	80 €/vacation	82,40 €/vacation
	Crèche Les Petitouts	77,33 €/vacation	77,33 €/vacation
Docteur CALEMBERT	Crèche Los Pitchouns	80 €/vacation	82,40 €/vacation
	Crèche L'Ile O Doudous	80 €/vacation	82,40 €/vacation

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité

- de reconduire les conventions avec les docteurs Calembert et Pujol,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer ces conventions,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier

Pour copie conforme,
Adopté à l'unanimité

Le Président,

Guy HELLE

(Circular stamp: COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VOLVESTRE - le Président)

Délibération publiée,
transmise au Représentant
de l'Etat et certifiée exécutoire
à compter du 23-12-08.....

